



Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
*(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)*

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793

Programme Formation Travaux En Hauteur **Vérification des EPI contre les Chutes**

Durée : 1 jour / 07 heures

Objectifs :

- Effectuer le contrôle période annuelle obligatoire en interne
- Etablir et rédiger un rapport de vérification
- Connaître l'ensemble des points de contrôle

Public visé :

- Toute personne utilisant des équipements de protection individuelle (EPI) pour des travaux en hauteur.
- Personne chargée de l'entretien et du suivi des vérifications des EPI.
- Toute entreprise, collectivité et travailleur indépendant qui possède des EPI de classe III et qui en fait usage dans le cadre de son activité.

Méthode pédagogique :

- Alternance d'apports théoriques (vidéos, diaporama, photos) et d'exercices pratiques.

Pré-requis :

- Aucun

Notions réglementaires relatif aux EPI

- Responsabilité du vérificateur
- Normes

Analyse des risques spécifiques au travail en hauteur :

- Hauteur de chute
- Facteur de chute
- Pendulage

L'utilisation et les principes de sécurité du matériel utilisé :

- Harnais :
 - o Description



Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
*(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)*

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793

- Réglages
- Entretien
- Stockage
- Transport
- Longes :
 - Description
 - Caractéristiques
 - Entretien
 - Stockage
 - Avantages
 - Inconvénients de chacun
- Connecteurs :
 - Mousquetons
 - Crochets
 - Manucroche
- Les objectifs de contrôle d'une EPI
- Les points de contrôle
- Identification et points de contrôle des EPI à l'aide d'un ensemble de matériel de démonstration
- Elaboration et rédaction d'un fichier de gestion des EPI/Registre de sécurité
- Evaluation des acquis
- Tests pratiques et théoriques.

Validation de la formation

- Attestation individuelle délivrée aux participants ayant satisfait l'évaluation.